

Avis public



DÉROGATION MINEURE N° DM 3003638759

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'à sa séance ordinaire qui se tiendra le **13 avril 2026**, à **19 h**, dans la salle du conseil, située au **13 665, boulevard de Pierrefonds**, le conseil d'arrondissement statuera sur la demande de dérogation mineure à la réglementation d'urbanisme pour l'immeuble suivant :

Étude	Lieu de dérogation
DM 3003638759	650, chemin de la Rive-Boisée

Permettre, dans la zone H1-5-294, pour un bâtiment résidentiel unifamilial isolé existant, lot 2 861 586 :

- une galerie faisant corps avec le bâtiment principal, implantée à 0,89 m de la ligne de terrain en cour latérale au lieu du minimum requis de 2 m, selon l'article 138 (11) du Règlement de zonage CA29 0040;
- une marge latérale nord-ouest de 1,75 m au lieu du minimum requis de 2 m selon la grille des spécifications de la zone H1-5-294 à l'annexe A du Règlement de zonage CA29 0040.

AVIS est également donné que toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande au cours de cette séance.

FAIT À MONTRÉAL, ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO
ce vingt-quatrième jour du mois de mars de l'an 2026.

Le secrétaire d'arrondissement,

M^e Jean-François Gauthier, MBA, OMA

/rl